

Communiqué du cardinal Ratzinger aux Pères du Synode du 29 octobre 1987

Publié le 29 octobre 1987
1 minutes

En ce qui concerne le dialogue en cours entre le Saint-Siège et **Mgr Marcel Lefebvre**, je suis en mesure de fournir à l'Assemblée synodale les informations suivantes :

Comme cela a déjà été annoncé par la Salle de presse du Saint-Siège, une rencontre avec ce prélat a eu lieu le 18 octobre, à l'issue de laquelle le prélat a accepté la proposition concernant la nomination d'un visiteur apostolique ayant mission de recueillir tous les éléments d'information susceptibles de permettre de régler la situation canonique de la « Fraternité sacerdotale Saint-Pie-X ».

À ce sujet, je peux maintenant ajouter que le Saint-Père a nommé le visiteur apostolique en la personne de **S.Em. le cardinal Édouard Gagnon**, qui lui rendra compte directement du déroulement de sa mission.

Évidemment, la solution définitive souhaitée repose sur la condition nécessaire de l'obéissance due au Souverain Pontife et la fidélité au Magistère de l'Église.

Joseph card. RATZINGER